

SAINT-PAIR *Mag*



COUVERTURE : ELISA DREUX

SAINT-PAIR MAG | 78 | HIVER 2024
LA REVUE DE LA VILLE DE SAINT-PAIR-SUR-MER



sommaire

- 3 Édito
- 4 Espace France Services
- 5 Social
- 7 Enfance et Jeunesse
- 9 Culture
- 12 Urbanisme
- 15 Travaux
- 16 Minorité municipale
- 17 Commerces
- 18 GTM
- 22 Sport
- 24 Retour sur



vos bulletins municipaux
sont imprimés sur papier
couché recyclé

édito



Chères saint-pairaises,
chers saint-pairais,

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, l'heure est venue de faire un bilan des actions qui ont marqué notre quotidien, transformé notre paysage communal et renforcé notre cohésion. Ensemble, nous avons relevé des défis, accompli des projets ambitieux, et posé les bases d'une vision commune pour un avenir plus durable, solidaire et dynamique.

Cette année, notre priorité a été d'améliorer le cadre de vie de chacun d'entre vous. Grâce à une mobilisation sans précédent, nous avons inauguré de nouveaux équipements municipaux comme la mairie, renforcé nos espaces verts et engagé des travaux de modernisation pour faciliter les déplacements. Ces initiatives sont bien plus que des investissements matériels : elles témoignent de notre volonté de bâtir une commune inclusive, où chacun se sent chez soi et en sécurité.

Mais les défis de 2024 ne se résument pas aux projets réalisés. Nous avons également fait face à des enjeux plus profonds. Le développement durable, la gestion responsable de nos ressources, et la lutte contre l'isolement social ont été au cœur de nos priorités. Ce sont des engagements forts, que nous devons poursuivre et amplifier ensemble, car l'avenir de notre commune dépend de notre capacité à agir de manière collective et responsable.

L'année 2025 nous attend avec ses propres défis et ses promesses de progrès. Soyons fiers du chemin parcouru, mais restons mobilisés pour avancer plus loin encore. Plus que jamais, nous avons besoin de votre implication, de vos idées et de votre énergie. Ensemble, poursuivons cet élan et faisons de notre commune un exemple d'innovation, de solidarité et de résilience.

Ensemble, faisons de chaque année une nouvelle étape vers un avenir meilleur pour tous. Sincères remerciements à tous les services municipaux sans lesquels le service public n'existerait pas, merci à toute l'équipe municipale pour son engagement et merci à tous les citoyens et forces vives qui nous accompagnent dans les différentes actions.

Joyeux Noël et tous mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année, une bonne santé à tous !

Votre maire Annaïg Le Jossic.

Bulletin municipal de la ville
de Saint-Pair-sur-Mer

Directrice de la publication
Annaïg LE JOSSIC

Comité de rédaction
Laurence AUGUSTE
Jean-Michel POUILHE
Isabelle LE SAINT
Alain CHARBONNEL
Sylvie MARTIN-PERNELLE
Julie KESHVADI

Crédits photo
Laurence AUGUSTE
Cédric BESNARD
Christophe PINSON
Françoise PACEY-GASPARI
Alain CHARBONNEL
Philippe MANCEL
Marie-Claude VERGNE

Conception
Office Culturel - Freepik

Imprimé à 3750 exemplaires
Dépôt légal à parution
Arc en Ciel imprimeurs - 02 33 49 02 53
sainthilaire@arcenciel-imprimeurs.com



Espace
France
Services

SAINT-PAIR-SUR-MER

Le panel des démarches administratives proposées au sein de votre Espace France Services est élargi, avec la mise en place des permanences suivantes :

AGIRC ARRCO

La complémentaire AGIRC ARRCO est présente pour des permanences le 2e et le 4e mardi de chaque mois dans les locaux de l'Espace France Services de Saint-Pair-sur-Mer. Vous avez ainsi la possibilité de bénéficier d'un rendez-vous personnalisé et gratuit pour vous informer, vous conseiller et aussi vous accompagner dans vos démarches de retraite AGIRC ARRCO. La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 0970 660 660.

Conseiller numérique :

Léa Poillet, Conseillère numérique du Département vous accompagne le 1er mercredi de chaque mois à l'espace France Services de Saint-Pair-sur-Mer. La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 06 66 73 76 24.

Santé au travail de la CARSAT

Permanence du service santé au travail de la CARSAT le 1er et 3e mardi de chaque mois dans les locaux de l'Espace France Services de Saint-Pair-sur-Mer pour les usagers du secteur suivis par ce service.

Nous continuons également à vous accompagner, sur rendez-vous, pour toutes démarches relatives à nos partenaires :

Agence Postale Communale

Les horaires d'ouverture jusqu'au 31/12/2024

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	9 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 16 h 00
Mardi	9 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 16 h 00
Mercredi		13 h 30 - 16 h 00
Judi	9 h 00	16 h 00
Vendredi	9 h 00 - 12 h 00	

Pour information, pendant la période des fêtes de fin d'année, votre agence postale communale augmente ses horaires d'ouverture comme suit :

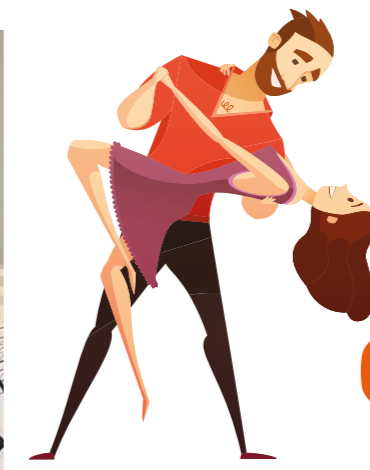
Ouverture en journée continue, de 9 h 00 à 17 h 00

Vendredi 20 décembre
Lundi 23 décembre
Mardi 24 décembre



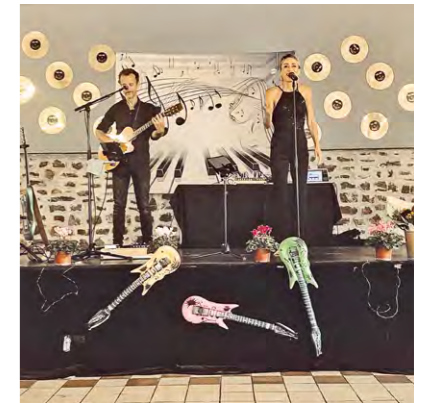
Attention : modification des horaires à compter du 1er janvier 2025

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	9 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 16 h 00
Mardi	9 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 16 h 00
Mercredi		13 h 30 - 16 h 00
Judi	9 h 00	16 h 00
Vendredi	9 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 16 h 00



SOCIAL

Un après-midi convivial et festif !



REPAS des AINÉS

Ce vendredi 20 septembre 2024, la salle Fraboulet de Saint-Pair-sur-Mer a vibré au rythme de la convivialité et de la bonne humeur à l'occasion du traditionnel repas des aînés, organisé par le CCAS.

Plus de 200 personnes étaient présentes pour partager ce moment chaleureux, une belle preuve du succès de cette édition.

Le repas, soigneusement préparé par Lemetayer Traiteur, a ravi les papilles de nos convives, qui ont pu déguster un menu de qualité. L'après-midi a été animé par la talentueuse chan-

teuse Hélène Dor, dont la performance a enjouié tous les participants. Des chansons contemporaines aux classiques intemporels, son répertoire varié a réuni sur la piste de danse de nombreux danseurs, jeunes d'esprit et enthousiastes, contribuant à une ambiance des plus festives.

Cet événement fut un beau moment de partage et de rencontres, témoignage de la solidarité et de la vitalité de notre commune. Un grand merci aux équipes organisatrices, aux bénévoles et à tous les participants pour avoir fait de cette journée un véritable succès.



Papiers d'identité
pré-demande

Permis de conduire

duplicata, renouvellement suite visite médicale

Certificat immatriculation

cession, achat ou donatation, duplicata



Impôts

paiement des impôts et des amendes, déclaration de revenus, mise à jour du taux de prélèvement à la source

GMBI

gérer mes biens immobiliers

Compte

création, mise à jour des données personnelles



point justice
informer, orienter, aider

Conciliateur de justice
réorientation des usagers



Création mail identité numérique
connection France Connect



Chômage
attestation, réinscription

Emploi

aide à la recherche via le site



Cesu
Un service des Urssaf

Demande d'aides
création de compte, enregistrement d'un salarié déclaration de salaire, fin de contrat



maprimerénov
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Demande d'aides
création de compte, création et suivi de la demande



Dossier de surendettement



L'Assurance Retraite

L'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun



Carte vitale
duplicata, rattachement enfants

Droits
attestation, aides familiales, prime d'activité

Compte
création, mise à jour des données personnelles

Retraite
demande de retraite, suivi de dossier, pension de réversion, paiement



Atelier sur le cinéma en résidence.
EHPAD.



Présentation de la météo.
EHPAD.

Marlène Lebasle
Adjointe aux affaires sociales et à la solidarité



Espace de Vie Sociale

Grâce aux ateliers numériques organisés par l'Espace de Vie Sociale, les nouvelles technologies sont à la portée de tous ! En plusieurs séances, au sein d'un groupe adapté à votre niveau, vous apprendrez les rudiments de l'informatique : envoyer un mail, surfer sur le net, communiquer facilement avec vos proches, effectuer vos démarches administratives, partager vos passions... Michèle, Saint-Pairaise, a rejoint les ateliers qui ont démarré en septembre. Elle a appris l'existence des ateliers lors du forum des associations. Ils fonctionnent par petits groupes de 4-5 personnes. Il est nécessaire de se pré-inscrire pour pouvoir en bénéficier. Le rythme des ateliers est entre une séance hebdomadaire et 2 séances par mois. Une participation de 24 euros pour les 8 séances par personne est demandée sur ces ateliers. Par ailleurs, Michèle participe aux ateliers mémoires « Chauffe citron » et aux ateliers d'écriture « Ecrire et Dire » qui sont aussi proposés par l'EVS.



“ J'ai eu besoin d'effectuer des démarches administratives en ligne et j'avais des appréhensions, notamment en terme de cyber sécurité. J'ai des notions apprises sur le tas mais il me manquait des connaissances. Nous avons 8 séances de 1 h 30, à raison d'une tous les lundis (hors vacances scolaires). ”

Espace de Vie Sociale
des temps de rencontres réguliers
ouverts à tous les habitants

QUOI	POUR QUI	QUAND	OÙ	COMMENTAIRES
Le café des habitants	Tous les habitants de Saint-Pair	Lundi matin à partir de 9 h 30 hors vacances scolaires	Espace Horizon Jeunes	Un temps de rencontres, discussions... informations diverses
Ateliers informatiques	Plus de 60 ans groupes de 8 personnes max	lundi matin, de 10 h à 11 h 30 sur préinscription	gymnase de Scissy ou Espace Horizon Jeunes	cycle de 8 séances, pour être plus à l'aise avec l'informatique, tablettes, portables...
Petites balades	destinées à faire sortir des personnes isolées	mercredi après-midi (semaines impaires) sur préinscription	gymnase de Scissy	balades de moins de 4 km, s'il ne fait pas beau on discute autour d'un café et d'un jeu. Partages bienvenus
Ateliers mémoire Chauffe citron	Personnes de plus de 70 ans souhaitant faire travailler leurs méninges dans un esprit ludique et convivial	mercredi et jeudi après-midi (semaines paires)	gymnase de Scissy	un atelier sympa où l'on commence par apprendre en s'amusant et où on finit par s'amuser en apprenant
Atelier écrire et dire	Tout public à partir de 16 ans	jeudi après-midi (semaines impaires) sur préinscription	salle des associations à côté du Carmel	un atelier où l'on dit et partage ce que l'on écrit. Ambiance bienveillante et conviviale

“ Il faut tout un village pour élever un enfant ”

proverbe africain

enfance et jeunesse



Les effectifs des enfants, pour cette rentrée scolaire 2024 dans les écoles maternelle et élémentaire Anne Frank, assurent un bon renouvellement avec de nombreuses inscriptions pour les enfants scolarisés en maternelle.

Effectif de l'école maternelle
101 élèves seront accueillis en janvier. Projets pédagogiques : l'Arbre dans toutes ses dimensions, avec Sandrine, de Caf'Art'Naüm.

Effectif de l'école élémentaire
165 élèves. Projets pédagogiques : vivre ensemble dans le monde d'aujourd'hui, et la pratique du sport.



Les enfants de l'école élémentaire Anne Frank. Après les JO, on continue le sport !
LABEL GÉNÉRATION 2024



Le logo Horizon Jeunes créé par Lola



Halloween, le 31 octobre avec les jeunes



Le service PROPRETÉ

Patricia Léon
Mireille Ravenel
Patrick Jeanne dit Fouque
Sharleyne Potier
Coralie Jouenne

Afin de permettre que les locaux des écoles soient agréables et propres, les agents du service propreté œuvrent au quotidien pour que les enfants puissent avoir des conditions de vie optimales pendant le temps scolaire et extrascolaire. Ils assurent le nettoyage des locaux, le tri des déchets, l'arrosage des plantes à l'intérieur de l'école, le lavage et le repassage du linge...

Ces agents travaillent en dehors des heures d'ouverture de l'école. De plus, pour nombre d'entre eux, ils assurent le service pendant le temps de la pause méridienne à la restauration scolaire et/ou la surveillance d'une partie des siestes à l'école maternelle des plus petits.

Ils constituent une équipe soudée et dynamique orchestrée par leur responsable Mireille RAVENEL.

Le recrutement de la mairie s'attache à ce que les membres du personnel du service propreté intervenant auprès des enfants aient des compétences avérées de bienveillance et de respect. La complémentarité avec les autres acteurs de l'école et enseignants, et l'investissement professionnel de cette équipe apporte un soutien important à la bonne marche du fonctionnement du groupe scolaire Anne Frank. Un grand Merci à eux qui interviennent également pour l'entretien des salles municipales, la mairie, le centre de loisirs « les p'tits débrouillards », l'espace « Horizon jeunes » et la médiathèque.

Horizon Jeunes

La ville de Saint-Pair-sur-Mer et l'ensemble des acteurs jeunesse, dont la structure « Horizon jeunes », agissent en direction d'un public plus élargi de 11 ans à 25 ans grâce au soutien de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) avec la prestation de service « jeunes » (la PS jeunes).

Depuis début septembre 2024, notre commune a été éligible à cette prestation portée par la CAF permettant de financer à la hauteur de 60 % ETP (Emploi Temps Plein) pour un animateur, en l'occurrence M. Cédric Dujardin qui est responsable des activités des adolescents. Les objectifs de ce nouvel axe dédié aux adolescents et aux jeunes adultes de notre territoire sont :

- Développer la culture de l'initiative, de l'engagement et de la participation des jeunes ;
- Développer la citoyenneté et la prise de responsabilité ;
- Rendre les jeunes acteurs de leurs projets et de leurs réalisations ;
- Accompagner leur autonomisation ;
- Faciliter leur inclusion sociale et leur socialisation.

Depuis le début du mois de septembre, les horaires d'ouverture de l'espace « horizon jeunes » sont élargis en fonction de la demande des adolescents. Un projet de voyage en Belgique à Houffalize semble répondre aux envies des jeunes. Maintenant ils vont s'organiser pour le financement de ce projet et pour élaborer ensemble les différentes étapes pour organiser ce voyage qui aura lieu en Août 2025.

De plus, pour rentrer dans ce processus d'accompagnement, Cédric Dujardin a acquis une compétence supplémentaire pour soutenir et accompagner les jeunes en proposant une veille sur les réseaux grâce à une formation « aux promeneurs du net ». Il écoute, informe, conseille et prévient ; c'est la mission des « promeneurs du net » qui interagissent via les blogs, les tchat, les forum en renforçant l'esprit critique face à 'image et à l'information.

Pour obtenir des informations complémentaires, veuillez vous adresser à la mairie de Saint-Pair-sur-Mer, auprès de Cédric Dujardin ou sur le site de la ville ou le compte instagram de l'espace « horizon jeunes ».

Départ en retraite de Mme Brigitte BIDOIS



Après 25 ans d'activités au sein de l'équipe d'ATSEM de la mairie de Saint-Pair-sur-Mer, Brigitte part pour de nouvelles aventures pour une retraite bien méritée. Elle a exercé ses compétences bienveillantes et maternantes auprès des enfants de toute petite et petite section pendant toutes ces années en réconfortant et accompagnant les plus petits bambins sur leurs premiers pas dans la socialisation et dans leurs premiers apprentissages scolaires. Elle a formé en compagnie des différentes enseignantes des binômes complémentaires. Le 3 décembre après la classe, une fête sera organisée au sein de l'école maternelle pour lui souhaiter des grandes belles vacances. Merci Brigitte pour ta passion, ton sourire et ton talent pour soigner les petits chagrins du quotidien mais aussi valoriser les petites victoires des enfants que tu as chouchoutés et... Bon vent.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous

Françoise PACEY-GASPARI
Adjointe à l'enfance et à la jeunesse

La dynamique Culturelle

Plutôt que de dresser un bilan complet de toutes les actions culturelles qui ont marqué l'été et le deuxième semestre 2024, il convient de souligner certaines manifestations nouvelles. Parmi celles-ci, l'exposition du collectif des artistes saint-pairais sur la digue le 21 juillet, qui a été un succès franc en dépit d'un temps maussade, peu engageant et ainsi que le premier Salon du livre et de la photo de Saint-Pair-sur-Mer, qui a également atteint tous ses objectifs et s'installe désormais durablement dans le paysage local.

Il faut également bien mettre en avant la belle dynamique de l'action culturelle conduite au sein du Réseau Voisins d'Scènes. En effet, après avoir consolidé les bases du réseau et avoir abouti à un consensus notoire entre les quatre communes que sont Granville, Bréhal, La Haye-Pesnel et Saint-Pair-sur-Mer, les actions concrètes ont vu le jour avec une mise en place d'une billetterie et d'une communication communes. C'est un temps fort. Il met en avant, qu'en dépit de la spécificité de chacun, il est possible de construire, de mutualiser et de progresser. L'éventail des offres culturelles est dense, riche, diversifié et il conduit chacun à toujours avancer et proposer d'autres actions. L'avenir proche confortera très certainement cette dynamique et merci à vous qui nous soutenez depuis le départ de cette très belle aventure.



Fanfare Transformateurs acoustiques

Chronique d'une sculpture annoncée

Vue sur mer
maquette
au 1/5^e



Une sculpture sera bientôt installée sur la Place MARLAND. Dans le cadre du 1% artistique, l'Office Culturel de Saint-Pair-sur-Mer a choisi le projet « Vue sur Mer » qui sera réalisé par le sculpteur Patrick HULAUD

Nous avons reçu une vingtaine de candidatures. Un comité de sélection a conservé 3 projets. Les 3 artistes ont présenté leur projet et une maquette lors d'un oral. Finalement, le projet de Patrick Hulaud a été retenu.

Le cahier des charges proposé était le suivant

- L'œuvre est attachée à la culture locale et a un sens vis-à-vis de l'histoire patrimoniale ou patrimoine naturel ;
- L'œuvre doit être harmonieuse dans l'environnement de la place et visible ;
- L'œuvre doit faire au minimum 1,80 m de hauteur et 30 cm de largeur ;
- L'œuvre disposée sur l'espace public ne doit pas être dangereuse pour le public.
- Le ou les matériaux utilisés devront durer dans le temps et subir le climat local.

Dimanche 21 Juillet lors de l'exposition sur la digue « Promenade des Arts », la maquette de la sculpture et la démarche artistique ont été présentées au public.

Dimensions finales
Longueur = 325 cm,
Hauteur = 365 cm,
largeur = 50 cm

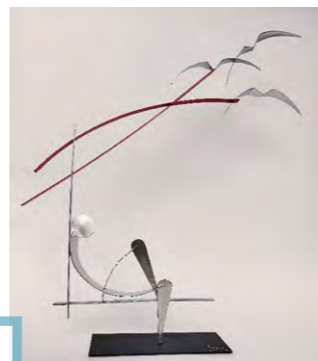
LE TITRE

“Vue sur Mer”

Saint-Pair-sur-Mer est connu comme station balnéaire depuis 1850. Propriétaires, habitants de la commune ou touristes, tous sont irrésistiblement attirés par la mer. Tous viennent pour cette vue, source d'admiration, de réflexions et d'introspection.

Les matériaux utilisés

Le personnage et les goélands seront en Acier Inox Marin 316. La structure en L sera faite de poutres IPN en Acier Galvanisé recouvert de tôle inox 316. Les tubes rouges porteurs des goélands seront en inox 316.



Spectacle festival Sorties de Bain, au gymnase de Scissy.



Exposition du collectif des artistes Saint-Pairais sur la digue, le 21 juillet

MÉDIATHÈQUE

Chers lectrices, chers lecteurs

Après un été très porteur pour la médiathèque, avec des temps forts comme les animations jeux de plage et la journée cerf-volant pendant l'exposition « Jeux de plage d'hier et d'aujourd'hui », suit un automne bien rempli avec une exposition et des animations spécifiques jeune public en octobre et un « Rendez-vous » de novembre autour de la vigne et du vin. Toutefois, l'avenir se prépare.

En effet, nous venons enfin de recevoir les équipements qui permettent de déplacer le mobilier imposant de la médiathèque. Il était temps d'entrer dans une ère nouvelle, car le nombre des animations est toujours plus élevé. Il va être plus facile pour toute l'équipe qui entoure Laurence, en adaptant au mieux l'espace, de pouvoir présenter des manifestations de qualité.

A cet égard, les expositions et les spectacles proposés cette année ont attiré de nombreux visiteurs et ils complètent à merveille l'univers des mots, de l'image et des jeux qu'est notre médiathèque.

L'équipe met toujours un point d'honneur à inclure tous les publics, des plus petits aux plus âgés. D'autres projets sont en cours d'étude et la culture pour tous va connaître encore de belles heures dans ce lieu, certes à l'étroit, mais si dynamique.

parcour sensoriel au moulin (juin)



journée cerf-volant

Jean-Michel
POUILHE

Adjoint à la culture et au patrimoine



urbanisme

PLAN DE PRÉVENTION DES

RISQUES LITTORAUX

Depuis 1899, notre région a connu 36 événements tempétueux ayant causé des dommages dans plusieurs communes. Avec le dérèglement climatique, ces risques ne cessent d'augmenter : plus de tempêtes, des hauteurs d'eau accrues et des précipitations plus intenses. Cette combinaison de facteurs risque de se produire de plus en plus souvent. Pour faire face à cette situation, un Plan de Prévention des Risques Littoraux a été mis en place, visant à adapter l'urbanisme aux risques de submersion marine. Le 16 juillet 2024, les services de l'État ont présenté au public des cartes de risques de submersion côtière, également appelées cartes d'aléas.

Ces cartes identifient différentes zones du territoire, classées selon des niveaux de risque et accompagnées de règles à respecter dès maintenant.

Les niveaux de risque ont été déterminés en fonction des hauteurs d'eau et de la vitesse des flux, allant d'aléas faibles à très forts. Pour consulter ces cartes en détail et les recommandations associées, vous pouvez scanner les QR code ci-dessous.

PPRL



carte des aléas pour le bourg de Saint-Pair sur-Mer



Aléa inondation du scénario de référence (échéance actuelle)

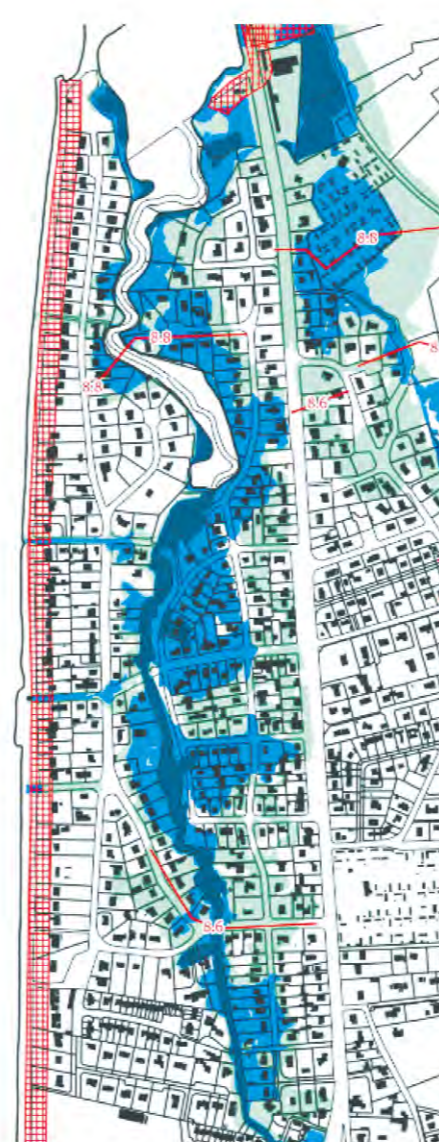
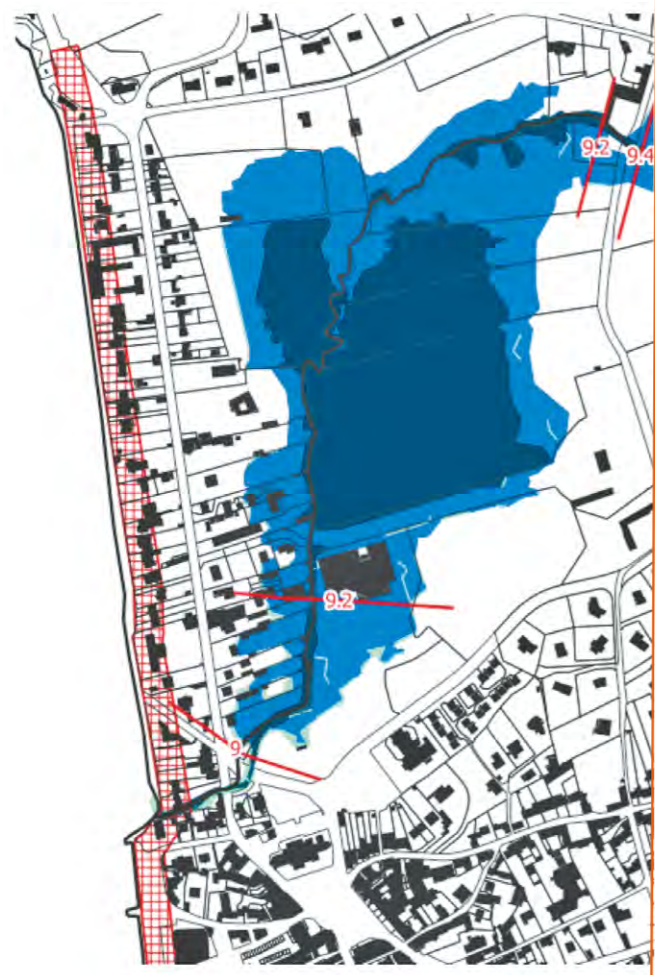
- Aléa faible / modéré
- Aléa fort / très fort

Aléa inondation du scénario échéance 100 ans (CC + 60 cm)

- Tout aléa

Autres aléas

- Bande de précaution / chocs mécaniques



carte des aléas pour Kairon plage

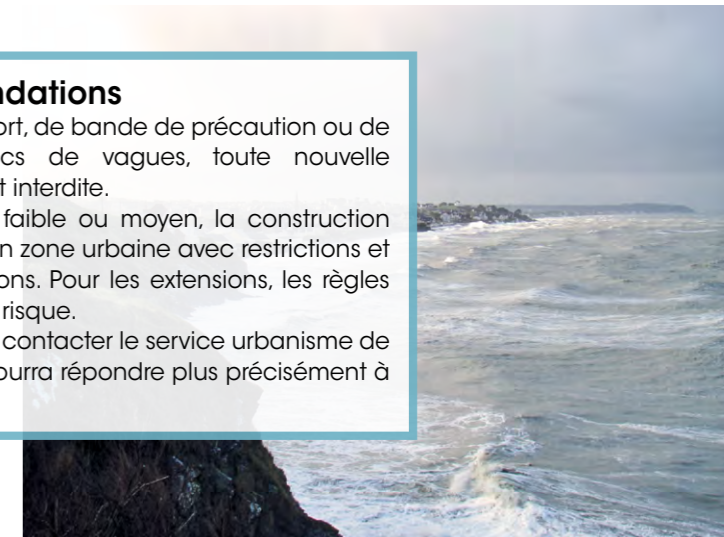


Recommandations

En cas d'aléa fort, de bande de précaution ou de zone de chocs de vagues, toute nouvelle construction est interdite.

En cas d'aléa faible ou moyen, la construction reste possible en zone urbaine avec restrictions et recommandations. Pour les extensions, les règles varient selon le risque.

N'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie, qui pourra répondre plus précisément à vos questions.



RLPI

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNALE



Le RLPI c'est quoi ?

Il s'agit d'un document de planification de l'affichage publicitaire sur le territoire intercommunal, il a été approuvé par le conseil communautaire de GTM le 19 septembre 2024, il permet d'adapter la réglementation nationale aux spécificités locales. Il régit en particulier les publicités lumineuses et numériques.

L'objectif principal est de préserver le cadre de vie et les paysages, en assurant un équilibre avec le droit à

l'expression et à la diffusion. L'installation des publicités, enseignes et pré-enseignes doit respecter certaines règles (lieux d'implantation, type de support, densité, format...) et est susceptible de devoir faire l'objet d'une déclaration ou d'une demande d'autorisation en mairie.



Zonage et différents niveaux de protection pour Saint-Pair-sur-Mer

ZP0 zone à sensibilité paysagère et patrimoniale

C'est la zone la plus restrictive, seule la publicité sur chevalets est permise, les enseignes sur les façades sont limitées.



ZP1 zone dédiée aux centres villes de Granville et Saint-Pair-sur-Mer

Cette zone comprend des sites patrimoniaux remarquables et des abords de monuments historiques, un seul chevalet ou un porte-menu est autorisé s'il ne gêne pas les piétons. Publicité sur mobilier urbain autorisée.



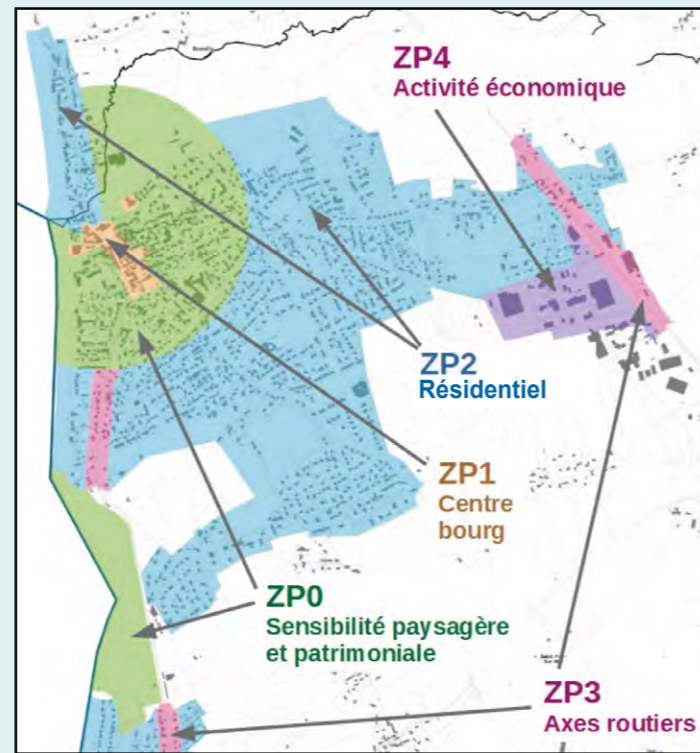
ZP2 zone résidentielle

Comme toute autre publicité, la publicité sur les clôtures non aveugles y est interdite.



ZP3 axes routiers structurants, portes d'entrée du territoire

Deux chevalets maximum peuvent être posés sur le sol et deux drapeaux sur la façade.



ZP4 zone d'activités économiques

Les publicités et enseignes sont autorisées sous réserve de respecter des règles de densité et de taille.



En dehors des agglomérations

C'est le règlement national qui s'applique, toute publicité est interdite, des publicités pour des produits locaux sont autorisées. Notez que les règles citées pour chaque zone ne sont que des exemples et non le règlement complet.

Notez

Si vous souhaitez mettre en place des enseignes ou préenseignes provisoires dans le cadre d'une association par exemple, vous devez en faire la demande en mairie et respecter les dimensions préconisées.

Tableau récapitulatif de la réglementation par zone

Dispositif	PUBLICITÉ ET PRÉ-ENSEIGNES				
	ZP0	ZP1	ZP2	ZP3	ZP4
Scellé	X	X	X	X	✓
Installé au sol	✓	✓	✓	✓	✓
Mural	X	X	X	✓	✓
Apposé sur clôture	X	X	✓	✓	✓
Supporté par le mobilier urbain	✓	✓	✓	✓	✓
Publicité lumineuse	X	X	X	X	✓
Publicité numérique	X	X	X	X	✓
Publicité numérique et / ou lumineuse à l'intérieur des vitrines des commerces	X	✓	X	✓	✓
Sur bâche	X	✓	✓	✓	✓
Pré-enseigne dérogatoire	✓	✓			

X : dispositif interdit ✓ : dispositif autorisé sous condition

Marché de voirie 2024

- Effacement des réseaux et la rénovation de la rue du Bas des cours (43 200 Euros - 9 jours de travaux).
- Application d'enrobés route de la Gicquelière (87 800 € et 19 jours de travaux) ;
- Application d'enrobés de la rue du Petit Kairon (56 500 € et 10 jours de travaux) ;
- Application d'enrobés route de la Chanterie (25 300 € et 8 jours de travaux).

Travaux de réhabilitation et rénovation des cales de la rue de Scissy, et de la Plage et prolongement des 3 escaliers sous contrôle de la DDTM.

La ville engage les travaux (courant 2025)



Effacement des réseaux et rénovation de la route de Lézeaux.

Rénovation de la voirie entre le rond-point de la gare et le carmel. Les travaux vont être faits en plusieurs tranches. 1^{re} tranche début février jusqu'à la fin juin pour l'effacement des réseaux. 2^e tranche sept 2025 - durée 4 mois : 1^{re} tranche voirie. Rénovation de la voirie entre le carmel et le rond-point Coulombier. 3^e tranche : effacement des réseaux début 2026. 4^e tranche : voirie entre le carmel et le rond point de la gare. Estimation des travaux : effacement des réseaux 623 000 € HT dont 464 000 € à la charge de la ville.

Travaux Voirie



Contexte et objectifs de l'opération

Les ouvrages situés en bord de mer ont subi de fortes dégradations en particulier lors de la tempête du 9.04.2024

À savoir :

- Cale de la piscine
- Cale de la rue de Scissy
- Escaliers sur la digue entre les 2 cales

Cale de la piscine

Lors de la tempête le parement de la cale a été détruit avec un départ de blocs et création d'une cavité dangereuse. Une réparation provisoire a été effectuée avec marquage.

Cale de la rue de Scissy

(à l'autre extrémité de la digue)

Cette cale présente d'importantes dégradations notamment en partie basse de l'ouvrage. Plusieurs désordres y sont constatés, des travaux de réhabilitation sont à prévoir pour éviter des dégradations plus importantes à l'avenir.

Escaliers de la digue entre les 2 cales

3 escaliers situés entre les 2 cales permettent aux piétons d'accéder directement à la plage. Du fait de l'abaissement du niveau du sable, les escaliers ne descendent plus jusqu'à la plage.

Rénovation énergétique et architecturale de la salle Michel Fraboulet

Une réunion spécifique entre élus va avoir lieu afin de déterminer ce qu'il est nécessaire ou possible de faire selon le budget et selon les préconisations de l'étude énergétique du bâtiment. L'architecte assurant la rénovation a été sélectionné et nous espérons le début des travaux fin 2025.

Sébastien DOLO

Adjoint aux Travaux, Environnement, Transition énergétique, Sécurité

Sophie PACARY
Adjointe à l'urbanisme durable

Alain CHARBONNEL
Délégué à l'informatique, au numérique et à la communication



5) Stationnement des véhicules sur les bas côtés de la RD 673 « Le Croissant »

Durant les heures d'ouvertures du local Emmaüs, le stationnement des clients sur les bas côtés de la RD 673 provoque d'énormes ralentissements de circulation, allant jusqu'à gêner le passage des secours.

Après consultation des services de la DRD, il a été décidé de réaliser des bandes jaunes sur les deux rives de la départementale entre la route de la Couperie et la voie communale de la Nicolière (garage Toyota) pour y interdire le stationnement. Le coût de l'opération est de 3 672 € TTC, à la charge de la commune.

Remplacement pluriannuel des candélabres du centre ville

Les candélabres du centre-bourg de Saint-Pair-sur-Mer, posés en 2000 montrent des signes de vieillissements.

Les rues concernées sont : Avenue de l'Europe, rond-point de L'Europe, rue J. Marigné, Place De Gaulle, rue de la Mairie, Place de la Gare, rue Ste-Anne, rue de Scissy, route de Granville.

Un devis est en cours de réalisation afin d'estimer le coût de remplacement.



OPPOSITION

On ne nous dit toujours pas tout !

Vous vous dites peut-être que nous manquons d'imagination puisque nous avons déjà utilisé cette en-tête en décembre 2020 et en 2021. Mais depuis, rien n'a changé et les choses auraient plutôt empiré : convocations et invitations tardives aux réunions de commissions, aux manifestations communales ou inter-communales quand elles ne sont pas tout bonnement « oubliées ».

Un autre sujet de fâcherie : la mairie. Ce projet a été mené en dépit du bon sens sans concertation pour son utilité et surtout son financement assuré par un emprunt d'un demi million d'euros quoiqu'en ait écrit Madame le Maire dans son édito du Saint Pair Mag estival.

Enfin il est vraiment regrettable (et cela ne nous semble pas anecdotique !) que, lors de l'inauguration, ce ne soient pas des entreprises saint-pairaises qui aient alimenté le buffet !! L'été a été bien arrosé, la végétation a bien poussé et nos espaces verts en ont bien profité. Certains endroits sont envahis de mauvaises herbes dont certaines comme le chardon et la valériane sont très invasives. Il ne nous vient pas à l'idée de remettre en question le travail des agents de la commune qui maintiennent un fleurissement remarquable. Mais qui donne ou ne donne pas les ordres pour effectuer ces tâches d'entretien ? Il faut arrêter de rejeter les responsabilités sur tel ou tel service, telle ou telle collectivité !

Autre sujet d'inquiétude : on nous parle beaucoup d'études pour les projets structurants de la commune sous prétexte que ces études débouchent sur un apport de subventions. N'oublions pas que ce sont nos impôts qui alimentent ces subventions. Certaines études sont indispensables (il est loin le temps où la DDE s'en chargeait !) mais que dire des 94 000 euros votés pour financer une étude pour mettre en place un atlas de la biodiversité !?

PAROLES DES ÉLUS de la minorité municipale

Sylvie GÂTÉ
Dominique TAILLEBOIS
Annie ROUMY
Gilles TOURMENTE
Annick GRINGORE
Daniel LECHAPELAIN

Contact : Sylvie Gâté
06 03 52 06 53
sylviegate@yahoo.com

Un vrai projet structurant pour notre territoire est le contournement de Saint-Pair-sur-Mer. Il semble que ce ne soit pas une priorité pour l'équipe majoritaire actuelle. Preuve en est le peu d'élus de cette majorité présents à la manifestation du samedi 5 octobre organisée par l'association « Voie express Granville-Avranches, l'heure est à l'action » alors que beaucoup des maires des communes avoisinantes étaient présents. Qu'en pensent les riverains qui ont de plus en plus de mal à supporter le trafic incessant sur cet axe routier de première importance pour ce territoire.

Radio Saint Pair !! Des bruits courent sur l'éventualité de la construction d'un centre médical. Si vous êtes au courant de quelque chose, merci de nous le faire savoir car... on ne nous dit pas tout !!

Tout cela n'altérera pas notre volonté d'être vigilants et à votre écoute. Nous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année au côté des vôtres.



création



Commerces

Marie-Leyla Dulong - Sophrologue

Après avoir commencé ma carrière dans la communication et l'audiovisuel, l'envie de contribuer plus fortement au bien-être des femmes s'est imposée à moi. Deux rencontres avec des sophrologues passionnés m'ont convaincue que cette technique de relaxation et de développement personnel était faite pour me correspondre. Aujourd'hui, j'accompagne principalement des femmes, des mamans, sur leur chemin de transformation qu'est la maternité. J'ai à coeur que les mamans puissent avoir un temps pour prendre soin d'elles, avant ou après l'arrivée de leur enfant. La Sophrologie contribue par exemple à : soulager la charge mentale, faciliter la gestion des émotions, se préparer à la naissance, renforcer le lien maman-bébé... Consultations en séance individuelle au Centre AquaSanté, 31 rue Ampère à St Pair. RDV par téléphone : 06.75.09.85.00 Plus d'infos : www.sacreemama.com



Alexandra DIET-JOLY

Présidente de l'ASAC, ainsi que tous les membres du Bureau invitent tous les artisans et commerçants de Saint-Pair-sur-Mer qui souhaiteraient rejoindre cette association dynamique et à adhérer via le site : <http://asac50380.free.fr/pages/adherer.php>



création

Boutique O'Seawell Esprit Marin

Découvrez O'Seawell, la boutique à l'univers iodé située 12 rue de la Plage. Marine vous propose ses créations de bijoux fantaisie et d'accessoires colorés (broches, porte-clés, etc.) Vous y retrouverez également sa collection Saint-Pairaise de sweats brodés, sacs, coussins, pochettes... ainsi que de la décoration, des cadeaux originaux pour cette fin d'année ! Ouverture tous les jours, toutes les vacances scolaires et les week-ends de décembre. O'Seawell - Esprit Marin 12 rue de la Plage - 50380 Saint-Pair-sur-Mer - 07 59 59 11 26 contact@oseawell.com www.oseawell.com

Intermarché

Depuis juillet dernier, votre nouveau magasin Intermarché a ouvert ses portes, remplaçant l'ancien Géant Casino. Intermarché s'engage à mettre en avant des produits régionaux fabriqués dans nos usines principalement situées dans le Grand-Ouest. Cette initiative vise à soutenir l'économie locale et régionale tout en garantissant la qualité des produits. Des travaux sont prévus à moyen terme pour optimiser l'espace et améliorer votre expérience d'achat. Nous invitons tous les habitants à venir découvrir cet Intermarché et suivre ses actualités sur la page Facebook du magasin.

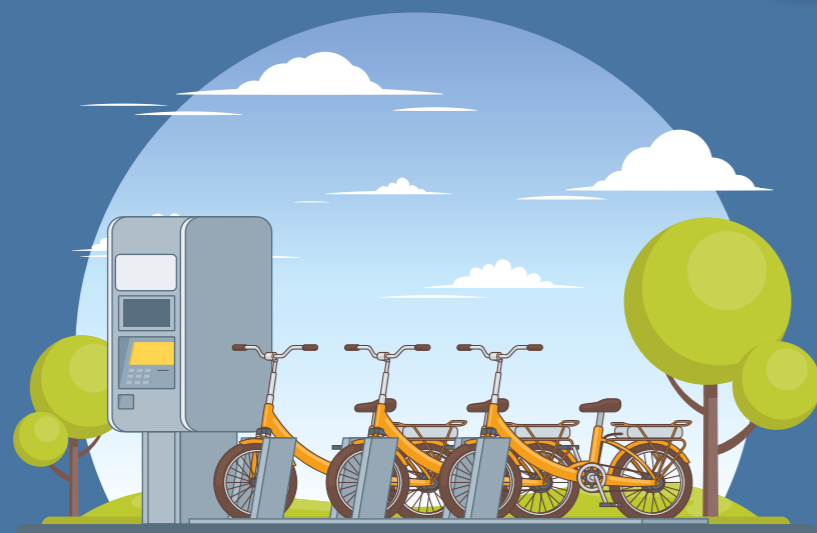
A bientôt dans votre Intermarché de Saint-Pair-sur-Mer.



reprise

Horaire d'ouverture De 8 h 45 à 19 h 45 et le dimanche de 9 h à 12 h 30. Photo : Adhérents : Scarlette Yver, Frédéric VALLET Directeur : Fabien Delisle

Annabel DARTHENAY
Conseillère déléguée à l'activité commerciale et artisanale



La location de vélo électrique, c'est toute l'année !

Vous êtes tenté par l'achat d'un vélo à assistance électrique, mais vous aimeriez en tester un avant de vous lancer ? Votre Communauté de communes peut vous en louer un ! Le service de location de vélos à assistance électrique de Granville Terre & Mer en trois questions :

Location solidaire

Vous avez 16 ans ou plus, êtes sans moyen de locomotion et avez besoin de vous déplacer pour vos démarches de formation, apprentissage ou recherche d'emploi ? GTM peut vous louer un vélo à assistance électrique à petit prix, grâce à son service de location de véhicules solidaire (qui propose aussi scooter et voiture avec ou sans permis). Rapprochez-vous de votre référent social, emploi ou mobilité, qui remplira avec vous une fiche de prescription.

Infos et conditions sur granville-terre-mer.fr/mobilités/location_solidaire_de_vehicules

► Pour qui ?

Tous les habitants du territoire de Granville Terre & Mer (résidence principale), à partir de 16 ans. Une seule location est admise par foyer.

► Pour combien de temps ?

Pour 1, 3 ou 6 mois.

► Comment louer un vélo ?

- 1 - Remplissez le formulaire de demande de réservation en ligne sur le site de GTM.
- 2 - Le contrat et les conditions générales de location vous sont envoyés, sous réserve de disponibilité d'un vélo. Si aucun vélo n'est disponible, vous êtes mis sur liste d'attente.
- 3 - Vous signez le contrat et fournissez les documents : pièce

d'identité valide, justificatif de domicile de moins de 3 mois, attestation d'assurance responsabilité civile, signature du contrat de location, du contrat de prélèvement automatique et des conditions générales de location.

4 - Un message vous est envoyé, qui vous informe des modalités de retrait du vélo et son kit (antivol et panier fournis gratuitement).

5 - Vous payez à réception de la facture envoyée par le Trésor Public (sous trois à quatre semaines à compter de la date de début de contrat).

Infos et réservation sur [granville-terre-mer.fr/mobilités/vélo et mobilités actives](http://granville-terre-mer.fr/mobilités/vélo_et_mobilités_actives)

Bon à savoir !



Il existe des aides pour installer des bornes de recharge pour véhicule électrique ou des stationnements vélo.

Financement des bornes de rechargement

► Vous êtes une entreprise, une collectivité, un particulier vivant dans un immeuble collectif ou un syndic de copropriété ? Vous êtes peut-être éligible à la prime Advenir.

► Vous logez en maison individuelle ? Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt pour la transition énergétique.

+ d'infos sur advenir.mobi

Aide à la création de stationnements vélo

Le programme Alvéole+, qui soutient la création de stationnements sécurisés pour les vélos, est prolongé jusqu'à fin 2025. Espaces publics, gares, habitat social, écoles, copropriétés privées, espaces pour les livreurs cyclistes... les bénéficiaires sont nombreux. Renseignez-vous !

+ d'infos sur alveoleplus.fr

Analyse fréquentation vélo site Kairon / Saint-Pair-sur-Mer

Chiffres clés pour 2024

	Août 2024	Sept 2024
TOTAL	15138	4761
Moyenne journalière	488	159
Moyenne jours ouvrés	482	148
Moyenne jours de WE et fériés	503	189
Médiane journalière	501	154
Jour de pointe	Jeudi 15 août 2024	Dimanche 15 Sept 2024
Comptage de pointe	855	470

COMMENTAIRES

- une saisonnalité très marquée, avec une fréquentation importante en août
- une fréquentation le 15 août (jour férié), avec un jour de pointe à 855 cyclistes
- une fréquentation vélo plus importante le week-end et jour férié qu'en semaine
- une fréquentation vélo liée principalement à un usage touristique ou de loisir



Inauguration des aménagements cyclables de Saint-Pair-sur-Mer et Jullouville, le 5 juillet 2024

Août 2021

VS

Août 2024

	Août 2021	Août 2024	Commentaires
TOTAL	12342	15138	+ 2796 = 22% ↑
Moyenne journalière	398	488	+ 90 ↑
Moyenne jours ouvrés	389	482	+ 93 ↑
Moyenne jours de WE et fériés	420	503	+83 ↑
Médiane journalière	414	501	+ 87 ↑
Jour de pointe	11 août 2021	Jeudi 15 août 2024	
Comptage de pointe	567	855	+288 ↑

CONTEXTE 2021

- aménagement test par le CD50, avec une discontinuité entre la rue du Golf, à Kairon, et le Pont Bleu, à Jullouville.

COMMENTAIRES

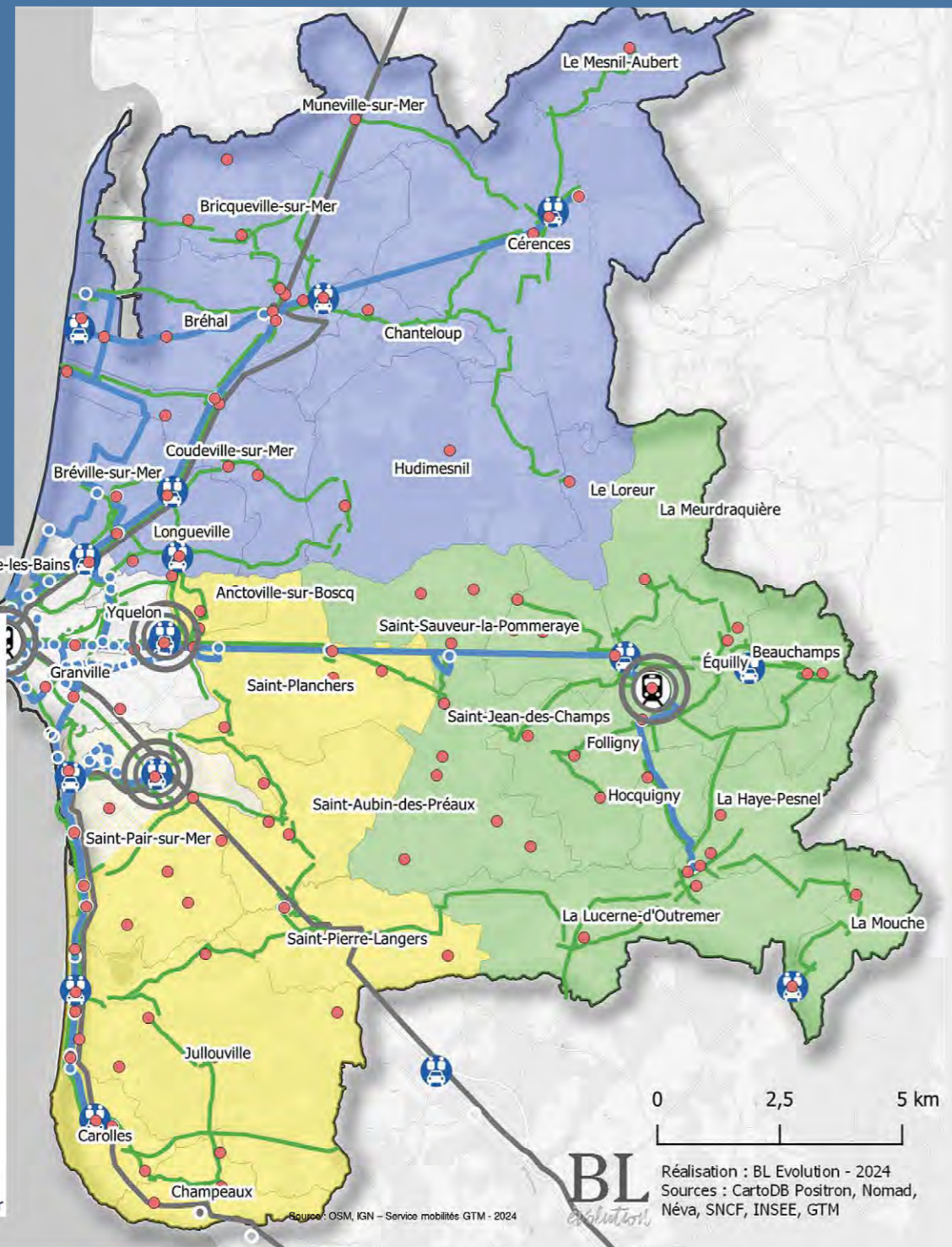
- une fréquentation en augmentation de 22% en 2024, par rapport à 2021
- un jour de pointe vers la mi-août pour 2021 et 2024
- une fréquentation vélo principalement liée à un usage touristique

GTM a adopté un nouveau plan de mobilités simplifiées



Offre envisagée des mobilités à terme au-delà de 2030

TAD Transport A la Demande



- Légende**
- Aires multimodales
 - Pôle de multimodalité
 - Ferroviaire
 - Gares ferroviaires
 - Transports collectifs
 - Réseau Neva
 - Lignes de bus
 - Réseau NOMAD
 - Lignes de car
 - Covoiturage
 - Aire
 - Transport à la demande
 - Projet bassins TAD
 - est
 - nord
 - sud
 - Projet arrêts TAD
 - Arrêt TAD
 - Vélo
 - Itinéraires vélo à aménager

Demain, un réseau de mobilité alternatif à la voiture réparti équitablement sur le territoire, en actionnant plusieurs leviers

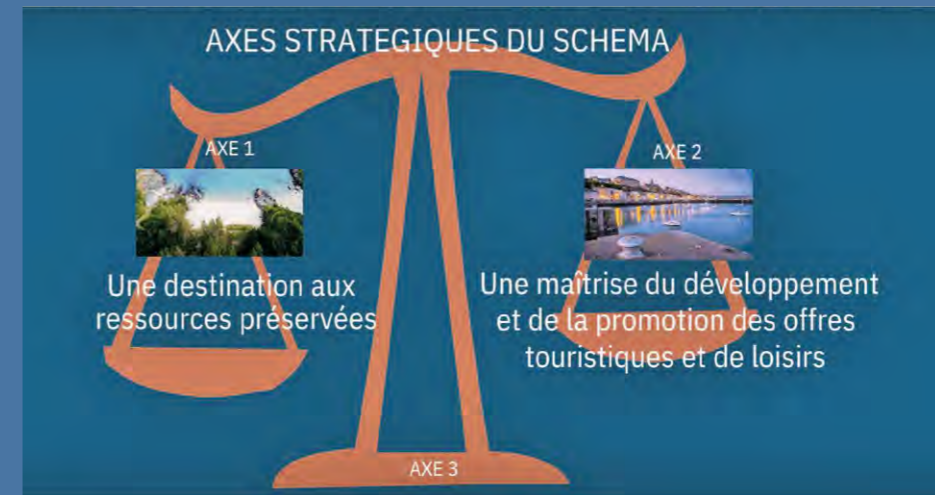
- La création d'un **service TAD souple et facile d'utilisation** interne à GTM, desservant l'ensemble des communes et maillant finement les communes rurales.
- **Un maillage fin de liaisons cyclables** pour relier les différentes parties du territoire, en complémentarité des autres modes.
- Un travail partenarial d'amélioration des **aires de covoiturage** formelles ou informelles et une structuration de **points de connexions multimodaux**.
- Une meilleure articulation de l'ensemble des modes de transports avec **quatre pôles intermodaux structurants** : gare de Granville, ZA Taillais, ZA Croissant, gare de Folligny.

GTM a adopté un nouveau schéma d'orientation touristique pour une hospitalité équilibrée



Ambition validée [Bureau communautaire 14/03/2024]

Pour une hospitalité équilibrée : penser le bien-être des habitants dans le développement touristique de la destination



Les élus de GTM ont adopté à l'unanimité le schéma d'équilibre touristique 2024/2034, qui prévoit 38 actions pour un tourisme bas carbone et équilibré sur le territoire.

Annaïg LE JOSSIC
Vice-présidente aux mobilités et au tourisme - GTM

Formation des Nageurs Sauveteurs au CFI de Saint-Martin-de-Bréhal



communication.cfi-manche@snsnm.org

"Les Nageurs Sauveteurs" de la MANCHE se forment au Centre de Formation et d'Intervention de Saint-Martin-de-Bréhal et sont admis sur votre commune pour assurer la surveillance des plages lors de la saison estivale.

Votre sécurité est une de nos priorités.

Créé depuis plus de 30 ans, et géré aujourd'hui par le Directeur Jean-Christophe LEGENDRE, le CFI MANCHE propose une formation pour le métier de Nageur Sauveteur de 300 heures, comprenant 6 diplômes. Cette formation est accessible à partir de 18 ans et permet d'acquérir des compétences de prévention des risques liés à la mer et des gestes de premiers secours. Nous comptons aujourd'hui une trentaine de bénévoles au CFI MANCHE pour assurer l'organisation et le bon déroulement de ces formations. À cela s'ajoute aussi la formation des Sauveteurs Embarqués. Ces derniers se forment principalement dans le domaine des premiers secours avec le CFI MANCHE. Si vous avez des questions vous pouvez nous contacter : communication.cfi-manche@snsnm.org



RAFALE FORCE 8



BILAN SAISON 2023/2024

Pour la saison 2023 - 2024, deux équipes inscrites en ligue de Bretagne (FFB).

Les championnats

Pool

Equipe 1 : Effectif de 5 joueurs.

L'équipe a participé au championnat de DR2 poule A.

L'équipe finit 6^e de sa poule et suite aux finales de Dinard finit 11^e de Division Régional 2 sur 24 équipes engagées.

Résultats pleinement remplis pour cette équipe.

Equipe 2 : Effectif de 7 joueurs.

L'équipe a participé au championnat de DR4 poule Nord-est.

L'équipe finit 1^{er} de sa poule et suite aux finales de Dinard finit 4^e de Division Régionale 4 sur 40 équipes engagées.

Après une excellente saison, l'équipe monte en division supérieure (DR3).

TR des 9 et 10 Mars 2024 :

Le club a organisé le cinquième TR de la saison dans la superbe salle de Scissy, les 9 et 10 mars 2024, ou plus de 350 joueurs venus de toute la Bretagne s'affrontaient dans une ambiance très conviviale, le retour des équipes présentes sur l'organisation a été plus que positive, un énorme merci à tous les bénévoles pour leur dévouement.

Pour les remercier, le club a organisé un repas des bénévoles en fin de saison dans une ambiance tout aussi conviviale.

Américain

Cinq joueurs, cette année sur les différents modes de jeu (8, 9, 10 et 14/1), mais seulement une a fait les quatre modes de jeu et un représentant dans l'équipe d'Iles et Vilaine pour la Jean-Mi Cup.

Gilles DEBRAYI devient vice-champion de Bretagne du jeu de la 9, 4^e du jeu de la 10 finissant 5^eme joueur de Bretagne et se qualifiant pour les demi-finales du championnat de France, malheureusement la pression fut plus forte et les résultats non pas été à la hauteur. Dommage, une prochaine fois j'espère.

Organisation de la 4^e DEBRAY'S CUP, par Gilles et Christine, qui a vu comme l'année dernière l'équipe de Bretagne battre l'équipe de la Rafale sur la dernière partie. Félicitations pour cette saison à toute l'équipe d'Américain qui, même sans billard, a su faire honneur au club. L'avenir passera par l'achat d'un billard à condition d'avoir une salle plus grande.

Français

Aucun joueur cette année, depuis le départ de Daniel BERTHELOT pour le club de Saint-Malo. Là encore l'absence d'un billard Français entraîne le départ des joueurs vers d'autres structures, dommage.



Snooker :

Deux joueurs cette année, avec Cyril TRAVERS et Philippe JAMES, Cyril TRAVERS remporte le premier TR de DR3. Philippe JAMES finit 1^{er} de la saison régulière et accède à la division supérieure et évoluera la saison prochaine en DR2. Félicitations à eux pour cette belle saison.

École de billard

Troisième saison de l'école de billard avec un effectif de trois jeunes de moins de 21 ans (1 féminine et 2 masculins). Sept joueurs adultes sont venus apprendre à jouer cette année et ils ont participé aux séances du mardi et du vendredi de 18 h 30 à 20 h 00. Deux jeunes, Gwenaëlle et Jessy, ont passé et réussi le billard d'argent, qui est le 2^e diplôme fédéral. Félicitations à eux.



Loisir

Cinq joueurs adultes sont venus régulièrement cette année et ils ont participé aux séances du mardi et du vendredi dans une bonne ambiance. A noter, la venue également de quelques personnes en découverte mais sans suite pour l'instant. Il est à noter que cinq joueurs ayant participé à l'école de Billard ou en loisir prendront une licence compétition la saison prochaine, formant ainsi une nouvelle équipe dans le championnat de DR4. Bravo à eux.

Billards

Mise en place de trois panneaux LED pour un éclairage optimum sur les billards. Toujours pas de place de mettre un billard Américain et un billard Français de 2,80 m, malgré la demande croissante pour cette discipline. Le bureau travaille avec les représentants de la Mairie afin de trouver une solution, notre salle actuelle étant trop petite à présent.

Journée des associations

Le club a participé à la journée des associations de Saint-Pair-sur-Mer début septembre 2024. Une belle journée avec de nombreuses démonstrations et initiations.

Les nouvelles pour la saison 2024/2025

Avec le résultat bénéficiaire du tournoi du mois de Mars, le club a investi dans un logiciel d'entraînement « Bille en Tête » : un vidéoprojecteur envoie des exercices directement sur un billard. Un peu plus de 700 exercices sont disponibles actuellement sur quatre niveaux, du débutant au confirmé. Un très bel outil pour le développement et l'apprentissage de notre sport. Une façon de conserver le label d'école de Billard délivré par la Fédération Française de Billard pour la troisième année.

Une bonne nouvelle ne venant jamais seule, nous avons appris que la Fédération Française nous a confié l'organisation pour la saison 2025 / 2026 du tournoi National n°3 du 21 au 23 Novembre 2025. Un grand honneur pour le club et la ville de Saint-Pair-sur-Mer de recevoir un tel événement. Une première en Normandie dans cette configuration. Nous attendons avec impatience la venue de très nombreux champions du monde, la France venant de remporter huit titres sur les douze que comptent les championnats du monde, sans oublier les nombreuses médailles d'argent et de bronze.

Le bilan : une très bonne saison

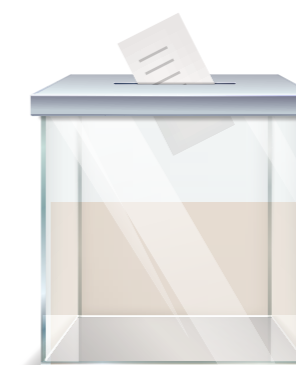
- avec la montée d'une équipe Blackball en division supérieure,
- un titre de vice-champion de Bretagne et un joueur qualifié pour les demi-finales France en Américain,
- un titre de champion de Bretagne division DR3 en Snooker,
- la poursuite de l'école de billard, la venue de nouveaux joueurs en loisir. Le seul bémol restant une salle trop petite qui ne nous permet pas de nous développer et nous oblige à refuser de nombreuses adhésions pour le Français et l'Américain notamment,
- une belle manifestation organisée par le club durant la saison 2023/2024 avec le TR en mars 2024, en préparant pour la saison 2025/2026 l'organisation d'un Tournoi National pour les 20 ans du club.

Maxence Marmieysse
Conseiller municipal délégué aux associations sportives



un nouvel agent municipal

Corentin Rioult remplace un agent parti dans une autre collectivité. Il est à la fois plaquiste, peintre et couvreur au sein du service technique



Service Élections

Les inscriptions électorales sont reçues en Mairie toute l'année et également sur le site « service-public.fr ». **En cas d'élections, elles sont reçues jusqu'au 6^e vendredi précédent la date du scrutin.**

Prévoir une pièce d'identité **en cours de validité** (carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

Situation des 3 bureaux de vote

- N°1 Salle Michel Fraboulet, Place Marland,
- N°2 Salle de la Faisanderie, route de la Folliotte,
- N°3 Groupe Scolaire Anne Frank, Place de la Gare.

RAPPEL : Vous avez déménagé à l'intérieur de Saint-Pair-sur-Mer, merci de signaler votre nouvelle adresse par mail au « Service Elections » à l'adresse suivante : (etacivil@saintpairsurmer.fr) pour que la modification soit prise en compte.



Saint-Pair-sur-Mer aux JO

Petit clin d'œil d'une équipe d'arbitres Saint-Pairais aux JO (NDLR : hyper sympa d'avoir pris la pose avec le drapeau de Saint-Pair-sur-Mer dans le stade olympique). Une expérience incroyable pour ces 4 Saint-Pairais, qui ont eu la chance de côtoyer la plupart des champions olympiques comme Carl Lewis, Marie-Jo Péric, Mickaël Johnson etc. (Jean-Pascal, Isabelle et Arthur Edeline, Jonathan Chauvel).



Remise de chèque à l'ODP

Un chèque a été remis à l'Œuvre Des Pupilles des pompiers de la Manche.



1er trail « Entre Trail et Mer »

Organisé par La Récré, association des parents d'élèves de l'école Anne Frank, le samedi 14 septembre. Une première édition couronnée de succès. Stéphanie Hélie 1^{re}, les 8 km en 40'56" Basile Gogo 1^{er} Émile Tinguely 2^e, les 16 km en 1 h 01' 08" Guillaume Lecoq 3^e en 1 h 01' 42"



Retour sur...

Animation au jardin

Régulièrement, des ateliers sont proposés autour des légumes et des fruits, avec aussi des repas partagés.



30 ans du Centre de Loisirs les p'tits débrouillards Été 2024.



Atelier numérique

Des groupes sympathiques et limités à 5 participants maximum, peuvent être encadrés lors de cours sur l'informatique pour les seniors de plus de 65 ans.



Atelier Sport sur la plage

Cet été, tous les jours, une activité sportive était proposée sur la plage gratuitement aux passants et habitants. Renouvellement l'année prochaine.



Noces de Diamant de Colette et Pierre MENANT



Les élus lors du repas des aînés



Victoires de l'investissement local
Saint-Pair-sur-Mer est primé pour la place Marland, par la fédération régionale des travaux publics, au cours du congrès des maires de la Manche, le 11 octobre.

Atlas de la biodiversité
L'atlas de la biodiversité communal est porté par l'État (Office Français de la Biodiversité). Le but est de recenser la biodiversité et de créer une dynamique autour de la ville. Cette démarche est accompagnée par le conservatoire des Espaces Naturels de Normandie. La ville vient d'obtenir 80% de financement de cette opération, ce qui est le taux maximal. Le montant de la subvention s'élève donc à 67 386.26€. Le coût total est de 84 232.82 €. A terme, la ville disposera donc d'un recensement complet de la biodiversité, d'ateliers participatifs autour du projet avec les écoles et les habitants, de spectacles sur le thème de la biodiversité et d'animations sciences participatives.



Spectacle « Les petits bercés »



Mariage de Laurence Bonamy
Responsable de la Médiathèque, avec Guy SAVARY le 22 juin 2024.
« Toutes nos Félicitations aux Heureux Mariés ».

Retour sur...

Rencontre avec les migrants
En mars, lors de la semaine de la francophonie.



Visites du Carmel
Organisées par l'Office Culturel



Paul Lapeira
Paul Lapeira - cérémonie officielle à GrandParigny, pour honorer le champion de France de cyclisme sur route 2024.

Inauguration projet SOL50 platène Uranus
Le 9 octobre 2024.





Petite haie d'honneur
À la mode services techniques et police municipale pour le départ de notre collègue Marine !




Mairie - 255, rue de la Mairie
02 33 50 06 50

contact@saintpairsurmer.fr
www.saintpairsurmer.fr

 ville de saint-pair-sur-mer
 saintpairsurmer

Office Culturel

255, rue de la Mairie
02 33 70 60 41
officeculturel@saintpairsurmer.fr

 office culturel saint pair sur mer

Agence Postale Communale

Lundi 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 00
Mardi 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 00
Mercredi 13 h 30 - 16 h 00
Jeudi : en continu de 9 h à 16 h 00
Vendredi 9 h 00 - 12 h 00

Espace France Services - Mairie

Lundi, mardi
de 9 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 30 à 16 h 00
Jeudi : en continu de 9 h à 16 h
Mercredi et vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00
02 33 58 93 32
stpairsurmer@france-services.gouv.fr

Bureau d'information touristique

(avril à octobre)
9 rue Saint-Michel
02 33 91 30 03

Médiathèque

place de la Gare - 02 33 90 41 22
mediatheque@saintpairsurmer.fr

Police Municipale

274, rue de la Mairie
02 33 50 09 60 - 06 75 21 44 90

Postes de secours (en juillet/août)

Kairon 02 33 50 31 61
Saint-Pair-sur-Mer 02 33 50 33 82

Maison paroissiale

rue Ch. Mathurin - 02 33 50 06 63

Ehpad Résidence du Vallon

619 rue Bocage
02 33 79 14 00

Santé et services

Hôpital de Granville - 02 33 91 50 00
Pompiers : 18
Appel d'urgence Européen : 112
Samu : 15 - Police : 17
Pharmacie Antoine & Boyer
02 33 50 06 43
Pharmacie de garde : 3237

Dentistes

Dr JUIN, Dr ROPARTZ,
Dr DALICHAMPT
5, rue des Alizées 02 33 50 20 20
Dr PIEL et Dr LEFEBVRE-PIEL
161, rue Ste-Anne 02 33 91 74 44
GOUBERT - AL. PONTAIS
A. BATARD - A. BOUKALA
289 rue de Jersey - 02 33 79 53 00

Médecins

Dr LAURENT et Dr LAMY
57 pl. de la Gare - 02 33 50 72 07
Dr CHAIGNEAU
14 r. Ste-Anne - 02 33 50 61 61
Dr KESHVADI - 02 33 50 13 62
Dr MOLÉ-MÉQUIN - 02 33 90 60 20
437 rue du Vieux Château

Centre Aqua Santé

31 rue Ampère
ZA La Petite Lande - 02 33 69 31 46
www.centreaquasante.fr



AVRANCHES
GRANVILLE
SAINT-HILAIRE

**PAS D'ACCÈS AUX
URGENCES DE L'HÔPITAL
SANS APPEL AU 15**

Urgences
ADULTES - PÉDIATRIQUES
GYNÉCOLOGIQUES

Locaton de matériel médical

CAP VITAL SANTÉ
125 rue Ampère 02 33 91 87 72
herelmedical@gmail.com

Opticiens

M. et Mme DARTHENAY
22, rue Léon Jozeau-Marigné
06 77 94 50 23

Kinésithérapeute

M. Clément JANNEQUIN
437 rue Vieux Château 06 89 31 73 36

Infirmiers(ères)

MM^{es} PICHARD et LETELLIER
Centre Aqua Santé
06 59 88 05 01
M^{mes} KESHVADI, LEVÊQUE
437 rue du Vieux Château
06 08 21 72 05
MM^{mes} DHEILLY et LECLERC
14, rue Ste-Anne - 06 37 79 45 28
MM. Antoine CHANTELOUP
et Jonathan BERARD
58 rue de Serq - 02 50 26 41 17

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage et de jardinage par des particuliers sont susceptibles de procurer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...).

Ils ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables
8 h 30 à 12 h et 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

Ramassage des ordures ménagères

Saint-Pair-sur-Mer et Kairon : mercredi
Horaires d'accueil de la Déchetterie de Mallouet : route de Mallouet
50400 Granville - 02 33 91 92 60.
Ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Fermé les jours fériés et le jeudi
d'octobre à avril.

Les encombrants et les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie.
Carte nominative délivrée sur place,
sur présentation de la carte d'identité
et d'un justificatif de domicile.